

**220C0880** FR0000066052-FS0246

6 mars 2020

## Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

## **AVENIR TELECOM**

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 5 mars 2020, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes, intervenues le 28 février 2020 :

- M. Jean-Daniel Beurnier a déclaré avoir franchi en baisse, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Oxo SA qu'il contrôle, le seuil de 20% des droits de vote de la société AVEINIR TELECOM et détenir, directement et indirectement, 47 655 594 actions AVENIR TELECOM représentant 95 311 188 droits de vote, soit 10,38% du capital et 18,81% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>;
- la société anonyme Oxo<sup>2</sup> (208 boulevard de Plombières, 13014 Marseille) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 15% des droits de vote et 10% du capital de la société AVEINIR TELECOM et détenir individuellement 37 882 400 actions AVENIR TELECOM représentant 75 764 800 droits de vote, soit 8,25% du capital et 14,95% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>;
- M. Jean-Daniel Beurnier a déclaré avoir franchi individuellement en baisse le seuil de 5% des droits de vote de la société AVEINIR TELECOM et détenir individuellement 9 773 194 actions AVENIR TELECOM représentant 19 546 388 droits de vote, soit 2,13% du capital et 3,86% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>; et

Ces franchissements de seuils résultent d'une augmentation du nombre d'actions AVENIR TELECOM suite à l'exercice d'obligations convertibles en actions assorties de bons de souscription d'actions.

- M. Robert Schiano-Lamoriello a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, par suite d'une acquisition d'actions AVENIR TELECOM sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société AVEINIR TELECOM et détenir individuellement 41 807 874 actions AVENIR TELECOM représentant 41 937 994 droits de vote, soit 9,10% du capital et 8,28% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 459 297 338 actions représentant 506 711 173 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Contrôlée par M. Jean-Daniel Beurnier.

À cette occasion, le concert composé de M. Jean-Daniel Beurnier, la société Oxo qu'il contrôle, et M. Robert Schiano-Lamoriello n'a franchi aucun seuil et détient, au 28 février 2020, 89 463 468 actions AVENIR TELECOM représentant 137 249 182 droits de vote, soit 19,48% du capital et 27,09% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Oxo SA	37 882 400	8,25	75 764 800	14,95
Jean-Daniel Beurnier	9 773 194	2,13	19 546 388	3,86
Total Jean-Daniel Beurnier	47 655 594	10,38	95 311 188	18,81
Robert Schiano-Lamoriello	41 807 874	9,10	41 937 994	8,28
Total concert	89 463 468	19,48	137 249 182	27,09